



Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **METFIN 90***

de la société FINCHIMICA S.P.A

enregistrée sous le n° 2025-2160

L'autorisation de mise sur le marché **est modifiée**. La dénomination du produit **TERILIX** (anciennement second nom commercial) est retirée et est remplacée par la dénomination **PYTRIL**.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	METFIN 90 VIRACTIX SOLYNIX METCOAXESS PYTRIL
Type de produit	Générique
Titulaire	FINCHIMICA S.P.A Via Lazio 13 25025 MANERBIO (BS) Italie
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	90 g/L - metconazole
Produit de référence	Nom commercial CARAMBA STAR
	N° AMM 2010280
Numéro d'intrant	676-2017.01
Numéro d'AMM	2190907
Fonction	Régulateur de croissance, Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 03/09/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

 33BC435FF8C6444...